

Le cofinancement Pôle Emploi

En amont de la formation



Le·a futur·e stagiaire contacte son conseiller·ère Pôle Emploi pour lui parler de son projet de formation avec le GAB72 qui lui est nécessaire dans son projet professionnel de retour à l'emploi ou de conversion professionnelle.

S'inscrit à la formation auprès du GAB72 par mail; téléphone ou en ligne en communiquant son N° de demandeur d'emploi au GAB72.



L'inscription doit se faire à minimum 1 mois avant le début de la formation, en raison d'une procédure stricte pour la prise en charge par Pôle Emploi



Une fois l'inscription reçue, le GAB72 publie sur la plateforme interne à Pôle Emploi son offre de formation demandé par le·a stagiaire.

De 3 à 5 jours après cette étape, le GAB72 établira un devis électronique via la plateforme Pôle Emploi qui sera directement communiqué au demandeur·euse d'emploi.



Le·a stagiaire accepte le devis en cliquant sur le lien reçu électroniquement.

Cela va générer automatiquement un mail à son conseiller·ère Pôle Emploi qui devra à son tour accepter le devis pour valider la participation à la formation.



La validation du devis par le·a stagiaire doit être fait à minima 15 jours avant le démarrage de la formation



Le GAB72 établit la convocation et convention de formation qui seront directement adressés à le·a stagiaire par mail 15 jours avant le démarrage de la formation.

Le cofinancement Pole Emploi

Au démarrage de la formation



Le GAB72 déclare la présence du·de la stagiaire via la plateforme de Pôle Emploi.



A la fin de la formation



Le GAB72 déclare le bilan de formation avec l'assiduité du·de la stagiaire via la plateforme Pôle Emploi.

Le GAB72 facturera Pôle Emploi via Chorus Pro et le·a stagiaire directement par mail.

Pour plus de renseignement sur les financements de formation, contactez-nous au 02.43.28.00.22

